



Inscription au bulletin N°1

Par Berta B

Bonjour,

J'ai été condamné pour un vol à l'étage à une amende de 80 euros en 2009. Cette condamnation figure-t-elle au B1 et B2?

Cordialement

Par ESP

Bonjour

Le plus simple est de demander un extrait pour vérifier si l'effacement a été fait après 10 ans.